

L'Église et l'État, de Taschereau à Duplessis : mythes et constructions historiques

Alexandre Dumas

Volume 16, Number 2, Spring 2016

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1041784ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1041784ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Centre de recherche en civilisation canadienne-française

ISSN

1492-8647 (print)

1927-9299 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Dumas, A. (2016). L'Église et l'État, de Taschereau à Duplessis : mythes et constructions historiques. *Mens*, 16(2), 9–36. <https://doi.org/10.7202/1041784ar>

Article abstract

Current research on the relationship between the Roman Catholic Church and the Quebec State during the Duplessis era remains in an embryonic state. Contemporary perceptions related to Duplessis and the Church rarely rest on historical research, but they have nevertheless been elevated to the rank of facts. In the absence of accessible primary sources, the debatable accounts of Robert Rumilly and Conrad Black have been accepted as fact because they correspond to widely accepted prejudices. This is particularly the case when it comes to the clergy's opposition to Louis-Alexandre Taschereau, to its support for Maurice Duplessis, and to the supposed agreement between the Union nationale and the episcopate. The present article seeks to give a historiographic overview of these issues.

L'Église et l'État, de Taschereau à Duplessis : mythes et constructions historiques¹

Alexandre Dumas
Université McGill

Résumé

La recherche sur les relations entre l'Église catholique et l'État québécois à l'époque de Maurice Duplessis est, à ce jour, encore embryonnaire. Maintes perceptions contemporaines ont été élevées au rang de réalités historiques sans que des recherches aient d'abord été menées. À défaut d'avoir accès aux sources, nous avons accepté les récits contestés de Robert Rumilly et de Conrad Black lorsqu'ils présentaient une certaine vision de la réalité conforme à nos préjugés. C'est notamment le cas en ce qui concerne l'opposition du clergé à Louis-Alexandre Taschereau, son soutien à Maurice Duplessis et l'entente supposée entre l'Union nationale et l'épiscopat. Le présent article vise à faire le bilan historiographique de cette question.

Abstract

Current research on the relationship between the Roman Catholic Church and the Quebec State during the Duplessis era remains in an embryonic state. Contemporary perceptions related to Duplessis and the Church rarely rest on historical research, but they have nevertheless been elevated to the rank of facts. In the absence of accessible primary sources,

¹ Cet article a bénéficié du soutien financier du Fonds de recherche du Québec en société et culture (FRQSC).

the debatable accounts of Robert Rumilly and Conrad Black have been accepted as fact because they correspond to widely accepted prejudices. This is particularly the case when it comes to the clergy's opposition to Louis-Alexandre Taschereau, to its support for Maurice Duplessis, and to the supposed agreement between the Union nationale and the episcopate. The present article seeks to give a historiographic overview of these issues.

La Révolution tranquille et les décennies qui la précèdent sont des périodes qu'on peine encore à évaluer avec recul et objectivité tant elles sont fortement ancrées dans la mythologie populaire québécoise. Les travaux des dernières décennies pour démystifier le régime de Duplessis, à l'abri des jugements implacables d'un Pierre Elliott Trudeau aussi bien que des panégyriques d'un Robert Rumilly, ont fortement contribué à améliorer notre connaissance de cette période. On déconstruit plus difficilement dans le grand public l'idée bien ancrée d'une « Grande Noirceur ». Les historiens eux-mêmes n'échappent pas à certaines idées préconçues.

La vision noire longuement entretenue du passé d'avant 1960 a été fortement remise en question. Paul-André Linteau, René Durocher, Jean-Claude Robert et François Ricard ont voulu montrer la « normalité » de l'évolution du Québec, dont la modernité n'apparaît pas subitement en 1960². Gilles Bourque, Jules Duchastel et Jacques Beauchemin ont cherché à prouver que la société « duplessiste », loin d'être purement traditionaliste, était au contraire essentiellement libérale³. Plus récemment, Xavier Gélinas constatait l'aspect fragmentaire des recherches historiques sur l'Union nationale et invitait ses collègues à évaluer Maurice Duplessis en comparaison avec ses homologues contemporains et non en fonction des regrets que nous

² Paul-André Linteau *et al.*, *Histoire du Québec contemporain*, t. 1 : *De la Confédération à la crise*, Montréal, Éditions du Boréal Express, 1979 ; t. 2 : *Le Québec depuis 1930*, Montréal, Éditions du Boréal Express, 1986.

³ Gilles Bourque, Jules Duchastel et Jacques Beauchemin, *La société libérale duplessiste, 1944-1960*, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, 1994.

avons d'une société québécoise qui n'a pas su être suffisamment moderne pour être conforme à notre idéal⁴.

Malgré toutes ces reconsidérations et ces remises en question, une idée semble fortement ancrée et a peu attiré l'attention des historiens jusqu'ici, celle de l'alliance entre l'Église catholique et l'Union nationale. Selon cette conception, les évêques sont les mécènes de Duplessis, ceux qui ont inspiré ses lois les plus rétrogrades, ou alors ses encenseurs, achetés à grands coups d'octrois discrétionnaires. Quant au clergé, il constituait, selon cette vision, une troupe auxiliaire à laquelle faisait appel l'Union nationale en temps d'élection. Séduits par Duplessis et par sa défense de la tradition catholique, prêtres et évêques se seraient alliés pour maintenir les « bleus » éternellement au pouvoir et n'auraient pas hésité pour ce faire à abuser de leur grande influence auprès des fidèles.

Toutes ces idées sont fortement ancrées dans les mentalités et sont reflétées dans l'historiographie. Force est pourtant de constater que cette vision catégorique est davantage l'écho de souvenirs minutieusement triés, de mythes contemporains élevés au rang de réalités historiques, et non le résultat d'une analyse scientifique des documents d'archives. Cet article se veut un bilan de la littérature sur les relations entre l'Église et l'État dans le Québec duplessiste. Plus précisément, nous souhaitons départager les faits avérés de ceux qui ont été assumés sans jamais être appuyés par la recherche.

On ne peut résumer simplement les relations entre l'État et l'Église, d'abord parce que cette dernière ne constitue pas un bloc monolithique. Chaque évêque gérait ses rapports avec le pouvoir civil à sa manière, et le clergé ne partageait pas nécessairement chaque position de l'épiscopat. On remarquera toutefois que l'historiographie a tendance à procéder à des généralisations excessives et à amalgamer prêtres et évêques dans un tout uni. La lettre d'un évêque félicitant

⁴ Xavier Gélinas, « Duplessis et ses historiens », dans Xavier Gélinas et Lucia Ferretti (dir.), *Duplessis : son milieu, son époque*, Québec, Éditions du Septentrion, 2010, p. 19-35.

Duplessis au lendemain d'une victoire électorale peut ainsi être utilisée comme la preuve que « l'Église » soutenait l'Union nationale. Du côté de l'État, des amalgames semblables sont tracés entre le gouvernement et le parti au pouvoir. C'est en grande partie par hostilité envers le Parti libéral que l'Église aurait appuyé Maurice Duplessis et combattu ses prédécesseurs, Louis-Alexandre Taschereau et Adélard Godbout. Les relations entre l'Église et l'État telles qu'entendues dans ce bilan historiographique incluent donc le rapport entre le pouvoir politique et le pouvoir religieux ainsi que l'implication du clergé dans le domaine politique.

Le clergé face à Louis-Alexandre Taschereau

Les relations entre l'Église et l'État sous le gouvernement de Maurice Duplessis ont été examinées en comparaison avec celles qui ont eu cours sous celui de son prédécesseur, Louis-Alexandre Taschereau. La seule étude qui y ait été consacrée est celle d'Antonin Dupont, ouvrage dont la publication remonte à plus de quarante ans⁵. La thèse de Dupont est bien résumée dans la préface de Laurier Lapierre : « Taschereau a dû mater les clercs⁶. » L'auteur présente effectivement les relations entre l'Église et l'État sous Taschereau comme un affrontement presque constant. Les débats sur l'assistance publique, sur la Commission des liqueurs, sur les écoles juives, sur l'application de la *Loi sur l'observance du dimanche* ou de la loi sur les théâtres sont autant d'occasions pour les évêques et les prêtres de s'opposer à la politique du gouvernement libéral, qui a dû lutter pour faire avancer la société québécoise malgré le désir de l'Église de tout maintenir en place. Au clergé reviendrait d'ailleurs l'odieux de certaines positions condamnables de Taschereau, à commencer par son opposition au droit de vote des femmes. À l'instar des partis de gauche en France, le Parti libéral aurait refusé d'adopter le suffrage féminin par crainte

⁵ Antonin Dupont, *Les relations entre l'Église et l'État sous Louis-Alexandre Taschereau, 1920-1936*, Montréal, Éditions Guérin, 1973.

⁶ *Ibid.*, p. vii.

de voir les nouvelles électrices se faire dicter leur vote par leur confesseur. Les femmes, traditionnellement soumises aux diktats de leurs curés, ne pouvaient pas devenir des électrices objectives⁷. Dupont explique que la question du suffrage féminin est un des rares points sur lesquels s'entendent les évêques et le gouvernement. Il rejette toutefois l'idée d'une entente particulière entre l'Église et le Parti conservateur, même lorsque Maurice Duplessis en prend la direction. L'Église préfère, selon Dupont, s'appuyer sur les syndicats catholiques et sur d'autres associations confessionnelles.

En raison des archives fragmentaires laissées par Louis-Alexandre Taschereau et faute de pouvoir consulter la correspondance des évêques, Dupont utilise la presse libérale pour représenter l'État et la presse catholique pour représenter les positions de l'Église. Les attaques de *L'Action catholique* contre *Le Soleil* ou encore celles du *Canada* contre *Le Devoir* sont ainsi présentées comme des preuves de la tension existant entre les deux parties. Dominique Marquis a pourtant bien montré que l'opinion des journalistes catholiques était parfois loin de représenter celle des évêques⁸. De la même façon, les positions des éditorialistes des journaux libéraux ne sont pas toujours celles du premier ministre. On peut également s'interroger sur le choix que fait Dupont de classer les journaux d'Adrien Arcand parmi les journaux catholiques, choix qui contribue naturellement à présenter l'Église comme une institution rétrograde⁹. L'auteur utilise tout de même quelques exemples concrets, comme l'opposition unanime des évêques de la province à la *Loi sur l'assistance publique*. Avec les archives de presse, la principale source de Dupont est le fonds Louis-Alexandre Taschereau, aujourd'hui conservé à Bibliothèque et Archives nationales du Québec. Or, sur le plan des relations

⁷ *Ibid.*, p. 175-176.

⁸ Dominique Marquis, *Un quotidien pour l'Église : L'Action catholique, 1910-1940*, Montréal, Leméac éditeur, 2004, p. 64.

⁹ *Le Goglu*, journal fondé et dirigé par Adrien Arcand, est maintes fois cité par l'auteur comme appartenant à « la presse catholique » (Dupont, *Les relations entre l'Église et l'État*, p. 250, 261, 264-266, 271, 284, 286, 309).

entre l'Église et l'État, ce fonds contient presque exclusivement des lettres de plainte, des communications qui laissent effectivement conclure à d'importantes tensions entre les deux pouvoirs. Les nombreuses lettres suggérant l'existence d'une relation relativement harmonieuse entre Taschereau et les évêques, que l'on retrouve dans les différents évêchés de la province, sont étrangement absentes du fonds. Voilà qui explique que la vision de Dupont sur le sujet ait pu être biaisée.

Bernard Vigod revient sur le sujet dans sa biographie de Louis-Alexandre Taschereau, bien qu'il n'apporte guère d'eau au moulin sur le plan des relations entre l'Église et l'État¹⁰. Les épisodes racontés sont les mêmes que ceux déjà narrés par Dupont. Plus prudent que ce dernier, Vigod ne va pas jusqu'à affirmer que les relations entre l'Église et l'État étaient mauvaises, mais explique comment cette perception a pu être construite et entretenue : l'entrée de l'anticlérical avoué Télesphore-Damien Bouchard au Cabinet en 1935, les nombreuses plaintes du premier ministre auprès du cardinal Rodrigue Villeneuve contre le journal *L'Action catholique* et le bulletin *La Bonne Nouvelle* du curé Édouard-Valmore Lavergne, l'aveu d'impuissance du premier ministre devant la popularité grandissante de l'idée de taxer les biens ecclésiastiques ont certainement contribué à la réputation d'anticléricalisme de Louis-Alexandre Taschereau¹¹. Alors qu'Antonin Dupont a examiné les relations entre l'Église et l'État presque exclusivement sous l'angle public des coupures de presse, Bernard Vigod semble les avoir analysées selon le point de vue de son objet d'étude, ce qui semble influencer sa thèse. Mentionnons, par exemple, l'attitude du cardinal Villeneuve au lendemain des élections de 1935, attribuée par certains libéraux aux sympathies alléguées du prélat pour les adversaires du gouvernement, jugement repris par Vigod.

¹⁰ Bernard L. Vigod, *Quebec before Duplessis: The Political Career of Louis-Alexandre Taschereau*, Montréal, McGill-Queen's University Press, 1986.

¹¹ *Ibid.*, p. 297-298.

Ces deux ouvrages, toujours considérés comme des références puisque le gouvernement Taschereau n'a guère attiré l'attention des historiens depuis leur publication, ont donc en commun de présenter l'Église comme étant opposée au Parti libéral. Nous avons déjà eu l'occasion de montrer que cette animosité supposée entre Taschereau et l'épiscopat a été exagérée. Au contraire, le premier ministre accordait beaucoup d'importance à l'opinion des évêques sur sa législation sociale et gouvernait en conséquence, ce que Duplessis ne fera jamais¹². C'est malgré tout en opposition à l'anticléricalisme de Taschereau qu'a été jugé l'« ultramontanisme » de Duplessis, révélé, entre autres, par le soutien indéfectible du clergé à l'Union nationale lors des élections.

Des prêtres et des politiciens

En ce qui concerne la participation des prêtres à l'exercice électoral, les élections provinciales de 1935 sont généralement reconnues comme une exception, la première fois depuis 1896 où l'on assiste à un mouvement aussi important. Toutefois, les historiens ne s'entendent pas sur l'étendue de cette participation du clergé. Robert Rumilly, le premier à traiter du sujet, nous informe que « des prêtres interviennent çà et là » au cours de la campagne, ce qui donne l'impression d'une participation sporadique de la part d'un nombre limité de membres du clergé¹³. Antonin Dupont affirme plutôt qu'« une large fraction du clergé » a exprimé son antagonisme envers le gouvernement au cours de la campagne et qu'on peut parler pour la première fois, depuis 1896, d'une « incursion massive de représentants du pouvoir religieux sur le terrain politique¹⁴ ». Conrad Black mentionne la participation « du clergé », ce qui laisse également

¹² Alexandre Dumas, « L'entente Villeneuve-Duplessis : constructions historiques et réalités », *Études d'histoire religieuse*, vol. 80, n° 1-2 (2014), p. 5-21.

¹³ Robert Rumilly, *Maurice Duplessis et son temps*, t. 1 : 1890-1944, Montréal, Éditions Fides, 1978, p. 204.

¹⁴ Dupont, *Les relations entre l'Église et l'État*, p. 339.

entendre un mouvement général¹⁵. Bernard Vigod va encore plus loin en expliquant que le clergé a participé aux élections avec la complicité du cardinal Villeneuve, qui a pris parti pour l'opposition et s'est « arrangé » pour être à l'extérieur du pays pendant la campagne électorale, laissant ainsi toute liberté aux prêtres de discourir contre le gouvernement. Concernant la nature et l'amplitude de la participation du clergé, Vigod se contente de rapporter le discours libéral, selon lequel les prêtres auraient attaqué le gouvernement « dans toutes les régions de la province¹⁶ ». Plus récemment, Frank Myron Guttman a affirmé que, comme d'habitude, les prêtres sont intervenus en faveur des bleus, leurs alliés traditionnels¹⁷. Il s'agirait donc non seulement d'un mouvement généralisé, mais d'une habitude.

Malheureusement, les exemples rapportés par les différents auteurs sont toujours sensiblement les mêmes et peuvent donc difficilement traduire le mouvement général qui est sous-entendu. Les deux cas mentionnés le plus souvent sont ceux du curé Édouard-Valmore Lavergne, auteur d'un sermon condamnant le gouvernement et chaud partisan d'Ernest Grégoire, candidat dans Montmagny, et de l'abbé Pierre Gravel, aumônier-directeur du Syndicat national catholique de l'amiante et partisan de Tancred Labbé, candidat unioniste dans Mégantic. Ces deux exemples sont d'abord rapportés par Robert Rumilly dans son *Histoire de la province de Québec* ainsi que dans sa biographie de Maurice Duplessis¹⁸. Rumilly mentionne aussi le père franciscain Archange Godbout et l'abbé Maurice Laliberté, qui auraient tous deux soutenu publiquement le candidat de l'Union nationale dans leur circonscription électorale respective.

¹⁵ Conrad Black, *Duplessis*, t. 1 : *L'ascension*, traduit de l'anglais par Monique Benoît, Montréal, Éditions de l'Homme, 1977, p. 173.

¹⁶ Bernard Vigod, *Taschereau*, Sillery, Éditions du Septentrion, 1996, p. 296.

¹⁷ Frank Myron Guttman, *The Devil from Saint-Hyacinthe: Senator Télesphore-Damien Bouchard: A Tragic Hero*, New York, iUniverse, 2009.

¹⁸ Robert Rumilly, *Histoire de la province de Québec*, t. 35 : *Chute de Taschereau*, Montréal, Éditions Fides, 1966, p. 72-75 ; Rumilly, *Maurice Duplessis et son temps*, t. 1, p. 204.

Gravel et Lavergne sont également mentionnés par Jean Provencher¹⁹, Antonin Dupont²⁰, Conrad Black²¹, Bernard Vigod²², Patricia Dirks²³, Bernard Saint-Aubin²⁴ et Léon Dion²⁵. Bien que Rumilly ne soit pas toujours cité en référence, les événements rapportés sont toujours les mêmes.

Les auteurs ont des positions divergentes sur les motivations du clergé à prendre parti au cours de la campagne électorale. Pour toute explication, Rumilly cite abondamment les paroles du curé Lavergne, ses critiques acerbes des excès du libéralisme économique et de l'incapacité du gouvernement Taschereau à y mettre fin. Black se garde de porter un jugement sur les motivations du clergé. Dupont et Vigod expliquent, quant à eux, cette ingérence par l'antagonisme du clergé et du Parti libéral²⁶. Léon Dion croit au contraire que ces prêtres soutiennent plus particulièrement Maurice Duplessis, car ils le voient comme « un ardent défenseur des intérêts de l'Église et de la nation canadienne-française²⁷ ». C'est donc en 1935 que commence l'indéfectible alliance du clergé et de l'Union nationale. Les prêtres seront dès lors totalement aveugles devant la corruption du régime, séduits qu'ils sont par le crucifix de l'Assemblée législative, installé en 1936 au-dessus du fauteuil de l'orateur, ainsi que par les généreux subsides consentis aux congrégations²⁸.

¹⁹ Jean Provencher, *Joseph-Ernest Grégoire : quatre années de vie politique*, mémoire de maîtrise, Québec, Université Laval, 1969, p. 63-64 ; 69-71.

²⁰ Dupont, *Les relations entre l'Église et l'État*, p. 321.

²¹ Black, *Duplessis*, t. 1, p. 173.

²² Vigod, *Taschereau*, p. 278.

²³ Patricia Dirks, *The Failure of the Action libérale nationale*, Montréal, McGill-Queen's University Press, 1991, p. 52.

²⁴ Bernard Saint-Aubin, *Duplessis et son époque*, Montréal, Les Éditions La Presse, 1979, p. 103-104.

²⁵ Léon Dion, *Québec 1945-2000*, t. 2 : *Les intellectuels et le temps de Duplessis*, Sainte-Foy, Les Presses de l'Université Laval, 1993, p. 20, sur le site *Les classiques des sciences sociales*, Université du Québec à Chicoutimi, 2011, [<http://dx.doi.org/doi:10.1522/030175008>].

²⁶ Dupont, *Les relations entre l'Église et l'État*, p. 320 ; Vigod, *Taschereau*, p. 292-293.

²⁷ Dion, *Québec 1945-2000*, p. 20.

²⁸ *Ibid.*, p. 23.

À l'exception de Rumilly, aucun des auteurs mentionnés n'a pourtant mené de recherche sur le sujet. Toutes ces prises de position sont des déductions basées sur les faits rapportés par Rumilly et par les archives de presse. En réalité, le nombre de prêtres ayant pris publiquement la parole en faveur de l'Union nationale en 1935 ne dépasse probablement pas la vingtaine, et l'épiscopat ne les a encouragés d'aucune manière²⁹. Cherchant à expliquer sa défaite, le Parti libéral a montré du doigt l'intervention du clergé. Duplessis et l'Union nationale étaient, pour leur part, ravis que l'on suppose le clergé tout entier en leur faveur et n'ont aucunement cherché à démentir la thèse de l'influence cléricale. Voilà qui explique partiellement comment ce discours est devenu officiel.

Une semblable ambiguïté recouvre la perception qu'a l'Église catholique du Bloc populaire canadien (1943-1947). Selon Conrad Black, le cardinal Villeneuve et la plupart des évêques favorisent l'Union nationale au cours des élections provinciales de 1944. La campagne du Bloc contre la conscription et, surtout, les attaques d'Henri Bourassa contre la hiérarchie auraient convaincu les évêques de ne pas lui prêter leur concours. Quant au bas clergé, il aurait usé d'une « influence subtile » auprès des électeurs la veille du vote en faveur de l'Union nationale. Black reconnaît que cette influence n'est qu'une hypothèse et qu'elle ne pourrait être mesurée³⁰. D'après Léon Dion, les idées « socialisantes » du Bloc populaire ne seraient pas étrangères à l'opinion défavorable que le clergé a à son sujet³¹. Paul-André Comeau croit au contraire que le clergé s'est d'abord montré fort sympathique au Bloc, mais que ce sentiment a rapidement évolué. Il mentionne le désarroi d'André Laurendeau devant le changement

²⁹ Alexandre Dumas, « "Influence induite" : la participation du clergé catholique aux élections québécoises de 1935 », *Bulletin d'histoire politique*, vol. 22, n° 2 (2014), p. 139-150 ; Alexandre Dumas, « Politique et discipline ecclésiastique dans l'archidiocèse de Québec (1932-1944) », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 67, n° 3-4 (hiver-printemps 2014), p. 343-373.

³⁰ Black, *Duplessis*, t. 1, p. 462-464.

³¹ Dion, *Québec 1945-2000*, p. 28.

d'attitude du bas clergé, si enthousiaste pour son parti avant les élections et si froid après le retour au pouvoir de l'Union nationale³². Encore une fois, tous ces jugements ne s'appuient pas sur des archives, mais sur des relectures de Rumilly ou sur les récits des témoins. Le soutien du clergé à ce « tiers parti » reste donc toujours à examiner.

Le clergé face à Duplessis

Les premières biographies de Duplessis, rédigées par des journalistes, n'accordent pas une importance particulière aux rapports entre le clergé et l'Union nationale. Pierre Laporte est muet sur la relation entre le pouvoir religieux et Duplessis, si ce n'est un rappel de la déclaration de ce dernier : « Les évêques mangent dans ma main³³. » Le livre de Leslie Roberts, bien qu'écrit d'une plume agressive (le terme « totalitaire » est employé pour qualifier la politique de Duplessis³⁴), présente un portrait plutôt nuancé des rapports entre les pouvoirs religieux et politique. Si son ouvrage donne parfois au clergé le « mauvais rôle », par exemple, en présentant son soutien enthousiaste à la *Loi protégeant la province contre la propagande communiste*, mieux connue sous le nom de loi du cadenas, en revanche il mentionne aussi l'opposition du clergé au gouvernement, notamment au cours de la grève de l'amiante (aussi connue sous le nom de grève d'Asbestos), ainsi que les écrits des abbés Gérard Dion et Louis O'Neill. Ce n'est apparemment qu'au cours des années 1970 que se développera l'idée d'un soutien presque unanime de l'Église à Duplessis et que cette entente entre les deux pouvoirs deviendra un motif de rancœur entre eux.

La première biographie historique de Maurice Duplessis est signée par Robert Rumilly, bien connu pour être un adulateur du

³² Paul-André Comeau, *Le Bloc populaire : 1942-1948*, Montréal, Québec Amérique, 1982, p. 414.

³³ Pierre Laporte, *Le vrai visage de Duplessis*, Montréal, Éditions de l'Homme, 1960, p. 139.

³⁴ Leslie Roberts, *Le Chef : une biographie politique de Maurice Duplessis*, Montréal, Éditions du Jour, 1963, p. 7-8.

Chef. Bien que le livre contienne de nombreux épisodes portant sur les relations entre l'Église et l'État sous Duplessis, Rumilly s'aventure rarement à porter un jugement. Le récit de ces événements se limite souvent à une chronique de presse. C'est évidemment avec plaisir que l'auteur cite en longueur chaque compliment adressé à Duplessis par les évêques, compliments qui sont toujours considérés, en 1973, comme une caution morale par les franges les plus conservatrices auxquelles appartient Rumilly³⁵. Ces citations outrancières intensifient l'importance des bons mots de l'épiscopat pour le chef de l'Union nationale. Voici un exemple des généralisations excessives auxquelles a recours Rumilly. Il rappelle qu'en 1946, l'épiscopat est reconnaissant « dans sa presque unanimité » envers Duplessis pour les modifications apportées à son projet de créer un ministère de la Jeunesse. L'auteur cite une seule lettre élogieuse de M^{gr} Arthur Douville, évêque de Saint-Hyacinthe, et conclut ainsi : « Les relations du gouvernement Duplessis avec le clergé restent donc excellentes³⁶. » Précisons que cette utilisation abusive de la correspondance n'est pas exclusive à Rumilly. Jean-Guy Genest, par exemple, utilise trois lettres de reconnaissance de hauts ecclésiastiques (M^{gr} Joseph-Alfred Langlois, de Valleyfield, M^{gr} Maurice Roy, de Québec, et M^{gr} Ferdinand Vandry, recteur de l'Université Laval) pour montrer que Duplessis était « l'homme du clergé³⁷ ». Le contenu des lettres est jugé exact, sincère et représentatif de l'ensemble, alors qu'il reflète les préjugés de l'historien.

Rumilly rejette l'idée que la politique et la diplomatie aient pu dicter la conduite du premier ministre dans ses rapports avec l'Église. Lorsque Duplessis remet au cardinal Villeneuve un anneau d'améthyste en gage de sa « filiale affection », l'historien précise qu'il s'agit de l'expression d'une foi profonde et non d'un « geste de courtisan³⁸ ».

³⁵ Rumilly, *Maurice Duplessis et son temps*, t. 1, p. 262, 553-554.

³⁶ *Ibid.*, t. 2, p. 157.

³⁷ Jean-Guy Genest, *Godbout*, Sillery, Éditions du Septentrion, 1996, p. 300-301.

³⁸ Rumilly, *Maurice Duplessis et son temps*, t. 1, p. 454-455.

Rumilly tient tout de même à préciser que le Chef n'est pas au service du clergé. Il rapporte ce mot de Duplessis, qui aurait prévenu le secrétaire de la province, Omer Côté, que « la politique suivie au Parlement ne se décide pas au palais cardinalice³⁹ ». La relation entre l'Église et l'État est dans l'ensemble présentée comme harmonieuse, et Rumilly se garde bien de prêter au Chef des mots, tels que « les évêques mangent dans ma main ».

Cette biographie de Duplessis est fortement teintée des positions idéologiques de son auteur. Par exemple, commentant une déclaration de Téléphore-Damien Bouchard assimilant Duplessis au dictateur portugais Salazar, il note que « le compliment est involontaire⁴⁰ ». Il n'est donc pas surprenant que l'entente entre l'Église et l'État soit également dépeinte conformément à l'idéologie de Rumilly : ni négligeable ni envahissante, elle appartient à la plus pure tradition canadienne-française et est ainsi acceptée.

À Robert Rumilly succède Conrad Black. Ce dernier partage une même admiration pour Duplessis, mais celle-ci n'est pas motivée par la même idéologie. Alors que Rumilly juge légitime chacune des décisions du Chef, Black cherche plutôt à excuser celles qui semblent moins justifiables aux yeux de ses contemporains. Plutôt que de justifier l'opposition de Duplessis au suffrage féminin, Black l'excuse en soulignant son appui au projet de loi d'Oscar Drouin permettant aux femmes d'accéder au Barreau⁴¹. De la même manière, plutôt que de vanter sa bonne entente avec le cardinal Villeneuve, il rappelle que le premier ministre aurait résisté à certaines tentatives d'ingérence dans le domaine politique de la part du prélat⁴². Contrairement à Rumilly, Black n'est pas aveugle aux faiblesses de Duplessis. Il va jusqu'à qualifier ses attaques antisémites, lancées au cours de la campagne électorale de 1944, d'épisode « méprisable⁴³ ». Black ne

³⁹ *Ibid.*, t. 2, p. 46.

⁴⁰ *Ibid.*, p. 90.

⁴¹ Black, *Duplessis*, t. 1, p. 64.

⁴² *Ibid.*, p. 244.

⁴³ *Ibid.*, p. 442.

ménage pas non plus les « bondieuseries » de Duplessis, par exemple l'invocation de ses principes religieux pour justifier la cessation des secours directs aux mères célibataires et aux couples vivant en concubinage⁴⁴. Il mentionne également le crucifix installé à l'Assemblée législative comme un « geste symbolique » auquel Duplessis aura souvent recours⁴⁵.

Black consacre deux chapitres aux relations de Duplessis avec les évêques de la province. Ces derniers sont malheureusement catégorisés de manière plutôt simpliste. Nous retrouvons d'un côté M^{gr} Joseph-Aldée Desmarais, d'Amos, M^{gr} Roy, de Québec, M^{gr} Georges Melançon, de Chicoutimi, et le cardinal Villeneuve parmi les alliés de Duplessis, tandis que M^{gr} Joseph Charbonneau, de Montréal, M^{gr} Philippe Desranleau, de Sherbrooke, et M^{gr} Napoléon-Alexandre Labrie, de Baie-Comeau, sont considérés comme ses adversaires. M^{gr} Arthur Douville, de Saint-Hyacinthe, M^{gr} Albini Lafortune, de Nicolet, M^{gr} Anastase Forget, de Saint-Jean, M^{gr} Joseph-Arthur Papineau, de Joliette, et M^{gr} Joseph-Eugène Limoges, de Mont-Laurier, sont qualifiés de « plus ou moins médiocres », sans que l'auteur analyse davantage leur cas⁴⁶. Voici comment Black résume les échanges entre les évêques et Duplessis :

Desmarais demandait et recevait. Villeneuve et Roy n'avaient même pas à demander. Desranleau se voyait fréquemment refuser ce qu'il demandait. Douville demandait, puis suppliait et finalement recevait. Quant aux demandes de Labrie, on n'en tenait aucun compte. Papineau et Pelletier étaient traités à peu près comme Douville, Courchesne comme Roy et Melançon comme Desmarais. Le cardinal Léger était dans une classe à part – trop fier pour demander, trop intelligent pour exiger, trop puissant pour être refusé⁴⁷.

⁴⁴ *Ibid.*, p. 281.

⁴⁵ *Ibid.*, p. 248.

⁴⁶ Conrad Black, *Duplessis*, t. 2 : *Le pouvoir*, traduit de l'anglais par Monique Benoît, Montréal, Éditions de l'Homme, 1977, p. 307-308.

⁴⁷ *Ibid.*, p. 323-324.

Cette neutralité du cardinal Léger est également rappelée par Jean Hamelin⁴⁸, par Bernard Saint-Aubin⁴⁹ et par Léon Dion⁵⁰. Présentés ainsi, les évêques de la province semblent être des joueurs bien mineurs sur le plan politique. Cela semble être l'avis de Black, qui affirme dans sa conclusion que Maurice Duplessis et son administration ont été à l'origine de « l'effondrement de l'Église comme influence politique⁵¹ ».

Conrad Black a basé sa biographie presque exclusivement sur le fonds d'archives du principal intéressé, qui n'illustre pourtant qu'un côté de la médaille. En effet, Duplessis n'a pas conservé l'intégralité de sa correspondance. Les lettres qu'il a échangées avec M^{gr} Gérard-Marie Coderre, de Saint-Jean, sont notamment absentes du fonds. Comme de raison, cet évêque est absent de l'étude de Black. Son cas est pourtant révélateur, comme le montrent aujourd'hui les archives de l'évêché de Saint-Jean-Longueuil. Sans jamais avoir noué avec Duplessis une relation harmonieuse, M^{gr} Coderre ne pouvait pas non plus être qualifié d'adversaire de l'Union nationale. Cet évêque, comme M^{gr} Limoges, de Mont-Laurier, et M^{gr} Douville, de Saint-Hyacinthe, a refusé de jouer le jeu politique auquel Duplessis souhaitait le voir se prêter⁵². C'est une réalité que ne traduit pas le fonds personnel de Maurice Duplessis, mais qui transparaît clairement dans les archives des différents évêchés de la province. Voilà qui illustre encore une fois à quel point la sélection des sources, si tant est qu'elles soient alors disponibles aux chercheurs, peut fausser les résultats.

La troisième et dernière biographie historique de Duplessis est celle de Bernard Saint-Aubin. Beaucoup moins tendancieux que

⁴⁸ Jean Hamelin (dir.), *Histoire du catholicisme québécois*, vol. 3 : *Le xx^e siècle*, t. 2 : *De 1940 à nos jours*, Montréal, Éditions du Boréal, 1985, p. 142.

⁴⁹ Saint-Aubin, *Duplessis et son époque*, p. 224.

⁵⁰ Dion, *Québec 1945-2000*, p. 47-48.

⁵¹ Black, *Duplessis*, t. 2, p. 594.

⁵² Alexandre Dumas, « "Les évêques mangent dans ma main" : les relations entre l'Église et l'État sous Maurice Duplessis (1944-1959) », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 69, n° 4 (printemps 2016), p. 47-69.

Rumilly et Black, Saint-Aubin considère le Chef comme « le produit de la mentalité canadienne-française du Québec de l'époque⁵³ ». Duplessis n'a pas retardé le Québec. Il a été élu et réélu parce que la société québécoise elle-même, longtemps écrasée par l'idéologie ultramontaine imposée par l'Église catholique, souffrait d'un retard sur le reste de l'Amérique du Nord. Très critique de la société québécoise de l'époque et en particulier de l'Église, Saint-Aubin est tout de même plus nuancé que de nombreux auteurs à propos de Duplessis. Il reconnaît par exemple à la *Loi des salaires raisonnables* le mérite d'avoir protégé les ouvriers non syndiqués contre l'exploitation de leurs employeurs et croit qu'il est injuste d'accuser Duplessis d'être « anti-ouvrier⁵⁴ ». Lorsqu'il est question des relations entre l'Église et l'État, Saint-Aubin se montre moins neutre. Il qualifie le Québec de « théocratie de fait⁵⁵ ». À l'instar de Rumilly, il commence son étude par un chapitre consacré à M^{gr} Laflèche, ce qui lui permet d'expliquer le comportement politique de Duplessis par le fait que celui-ci a grandi dans la « capitale intellectuelle de l'ultramontanisme »⁵⁶. En présentant l'agriculture comme la vocation des Canadiens français et la pauvreté comme un idéal, l'Église catholique a encouragé le retard dans lequel se trouvait le Québec jusqu'en 1960. Le système d'éducation, tout entier entre les mains des religieux, a été l'instrument de la déchéance des Canadiens français, condamnés à voir les anglophones et les Américains développer leur pays pour eux et d'une façon qui désavantageait continuellement les Canadiens français⁵⁷. À l'Église revient donc l'odieux du « une cenne la tonne » tant reproché au gouvernement de Duplessis. Pareillement, le clergé doit porter la responsabilité de la loi du cadenas. Si Saint-Aubin n'ose pas affirmer qu'elle a été inspirée ou dictée à Duplessis par les évêques, il jette le

⁵³ Saint-Aubin, *Duplessis et son époque*, p. 253.

⁵⁴ *Ibid.*, p. 133, 202.

⁵⁵ *Ibid.*, p. 70.

⁵⁶ *Ibid.*, p. 9-19.

⁵⁷ *Ibid.*, p. 70-77.

blâme sur la mentalité fondamentalement antidémocratique des Canadiens français, nourrie par l'Église catholique⁵⁸.

Saint-Aubin mentionne les mots parfois durs qu'a pu avoir Duplessis à l'endroit de certains évêques et membres du clergé, mais il maintient que leurs relations étaient dans l'ensemble cordiales. Duplessis est, à son avis, beaucoup plus perméable aux pressions des évêques que Louis-Alexandre Taschereau et Adélard Godbout⁵⁹. À grands coups de flatteries et de faveurs personnelles, Duplessis s'est ménagé l'appui inconditionnel des évêques québécois. M^{gr} Charbonneau serait sur ce plan l'exception qui confirme la règle⁶⁰. Les trois biographes de Duplessis s'entendent donc, à quelques nuances près, sur la relation harmonieuse unissant le Chef aux évêques.

Le politologue Gérard Boismenu consacre quelques pages de son étude sur le duplessisme, publiée en 1981, au rapport entre l'Église et l'État. Encore une fois, l'Église est présentée comme l'alliée naturelle de l'Union nationale. Selon Boismenu, c'est la défense des prérogatives du clergé contre les prétentions de réformes du Parti libéral de même que la lutte contre les « tendances progressistes » qui expliquent l'appui des ecclésiastiques à l'Union nationale à partir de 1936⁶¹. M^{gr} Charbonneau et M^{gr} Léger feraient figure d'exception au sein de l'épiscopat, dont l'ensemble aurait constamment favorisé Duplessis, à l'instar de la grande majorité du bas clergé, qui participe aux « pratiques électorales scandaleuses » et à la corruption de l'Union nationale⁶². On retrouve le même type de remarques dans la brochure de Richard Jones sur l'Union nationale, parue en 1983. Comme Saint-Aubin, Jones croit que les relations entre Duplessis et l'Église s'expliquent par le fait qu'il a grandi à Trois-Rivières, siège épiscopal de M^{gr} Laflèche et donc, « bastion d'ultramontanisme et de conser-

⁵⁸ *Ibid.*, p. 236.

⁵⁹ *Ibid.*, p. 209-210.

⁶⁰ *Ibid.*, p. 225.

⁶¹ Gérard Boismenu, *Le duplessisme : politique économique et rapports de force, 1944-1960*, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, 1981, p. 337-338.

⁶² *Ibid.*, p. 339; 349.

vatisme⁶³ ». Quant aux évêques, leur soutien à Duplessis s'expliquerait par la crainte de voir le Parti libéral déclencher une vague de sécularisation au Québec. Jones évoque notamment le nom de M^{gr} Desmarais, « véritable agent de l'Union nationale⁶⁴ ». Jusqu'aux années 1980, donc, peu de voix discordantes se font entendre sur l'alliance entre l'Église et l'État sous le gouvernement de Maurice Duplessis.

Bien qu'un historien ne puisse prétendre à la neutralité, la partialité des biographies de Duplessis a été fortement critiquée⁶⁵. Cela n'a pas empêché leur utilisation constante, expliquée, entre autres, par le fait que Rumilly et Black ont eu accès à des sources qui ont été depuis détruites. C'est ainsi que même les auteurs les plus critiques de Duplessis y puisent. Prenons comme exemple le livre de Léon Dion, *Les intellectuels et le temps de Duplessis*, qui base son histoire de l'Union nationale sur la biographie de Conrad Black et sur quelques autres sources aussi peu impartiales, dont le livre de Pierre Laporte. L'auteur ne s'embarrasse d'aucune nuance quant à la position du clergé sur Duplessis : « Le chef de l'Union nationale bénéficie jusqu'à la fin du soutien constant de l'Église⁶⁶. »

L'utilisation des ouvrages de Robert Rumilly surprend encore davantage que l'utilisation des travaux de Black, qui a au moins le mérite de citer ses sources. C'est par exemple à Rumilly que doit être attribuée l'idée que le polémiste antisémite Adrien Arcand a acquis sa notoriété grâce à M^{gr} Georges Gauthier, archevêque coadjuteur de Montréal, dans une campagne contre le projet du gouvernement Taschereau de créer une commission scolaire juive. Rumilly est le premier historien à l'affirmer dans son *Histoire de Montréal*⁶⁷. Il accuse

⁶³ Richard Jones, *Duplessis et le gouvernement de l'Union nationale*, Ottawa, La Société historique du Canada, 1983, p. 4.

⁶⁴ *Ibid.*, p. 14.

⁶⁵ René Durocher, « L'histoire partisane : Maurice Duplessis et son temps vus par Robert Rumilly et Conrad Black », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 31, n° 3 (décembre 1977), p. 407-426.

⁶⁶ Dion, *Québec 1945-2000*, p. 29.

⁶⁷ Robert Rumilly, *Histoire de Montréal*, Montréal, Éditions Fides, 1974, t. 4, p. 138.

directement M^{gr} Gauthier d'avoir « lancé » Adrien Arcand dans l'antisémitisme. Fidèle à son habitude, il ne cite aucune source. L'idée qu'un évêque des années 1930 ait été antisémite au point de lancer la carrière d'un polémiste de la trempe d'Adrien Arcand semble pourtant aller de soi au point où de nombreux historiens ont repris cette idée en citant Rumilly ou alors en ne citant aucune source. C'est le cas de Pierre Anctil, d'Yvan Lamonde, de Raymond Ouimet, de Nadia Khouri, de Martin Robin, de Jacques Langlais et David Rome, et de Jean-François Nadeau⁶⁸. Ce dernier est le seul à mentionner qu'aucune source documentaire ne vient étayer cette idée. Les archives de l'archevêché de Montréal ne contiennent pourtant aucune trace d'échanges directs entre l'archevêque et le chef des Chemises bleues. Au contraire, la correspondance de M^{gr} Gauthier montre que l'Église de Montréal entretenait une sérieuse méfiance à l'endroit du groupe d'Arcand et que les troupes fascistes n'ont jamais été bien reçues à l'archevêché⁶⁹.

Dans les années 1990, un colloque, organisé par Alain-G. Gagnon et Michel Sarra-Bournet, est l'occasion de présenter un portrait plus nuancé des rapports entre l'Église et Duplessis. Comme l'indique le titre des actes du colloque (1997), *Duplessis : entre la Grande Noirceur et la société libérale*, deux visions s'affrontent. Les tenants de la thèse

⁶⁸ Pierre Anctil, *Le rendez-vous manqué : les Juifs de Montréal face au Québec de l'entre-deux-guerres*, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, 1988, p. 214; Yvan Lamonde, *Histoire sociale des idées au Québec*, t. 2 : 1896-1929, Montréal, Éditions Fides, 2004, p. 208; Raymond Ouimet, *L'affaire Tissot : campagne antisémite en Outaouais*, Montpellier, Écrits des Hautes-Terres, 2006, p. 70; Nadia Khouri (dir.), *Discours et mythes sur l'ethnicité*, Montréal, Association canadienne-française pour l'avancement des sciences, 1992, p. 187; Martin Robin, *Shades of Right: Nativist and Fascist Politics in Canada, 1920-1940*, Toronto, University of Toronto Press, 1992, p. 111; Jacques Langlais et David Rome, *Juifs et Québécois français : 200 ans d'histoire commune*, Montréal, Éditions Fides, 1986, p. 79; Jean-François Nadeau, *Adrien Arcand, führer canadien*, Montréal, Lux Éditeur, 2010, p. 68, 114.

⁶⁹ Alexandre Dumas, « L'Église catholique québécoise face à l'antisémitisme des années 1930 », *Globe : revue internationale d'études québécoises*, vol. 18, n° 1 (2015), p. 65-85.

de la société libérale présentent une vision plus modérée des relations entre l'Église et l'État. Michel Sarra-Bournet considère qu'on ne doit pas parler sur ce plan de « connivence », mais de « concordat ». Les deux institutions se seraient mises d'accord pour que chacune ait son monopole dans son domaine respectif, social ou politique⁷⁰. Sarra-Bournet souligne l'opposition entre l'Église et Duplessis sur la question économique après la Seconde Guerre mondiale, en particulier en ce qui concerne les conflits industriels⁷¹. Gérard Boismenu explique, quant à lui, que le régime de Duplessis repose bien davantage sur l'alliance avec le grand capital que sur une entente avec le pouvoir clérical⁷². Boismenu souligne tout de même que la participation de l'Église à l'alliance politique duplessiste s'accompagne « d'un support immédiat et partisan » à l'égard du gouvernement⁷³. À l'extrême opposé de ce groupe d'historiens, on retrouve Jacques Rouillard, implacable dans sa critique du « virage à droite » opéré par Duplessis et ses alliés cléricaux. L'Église catholique se voit ainsi accusée d'avoir « profité » de la crise économique pour accroître son emprise sur le pouvoir politique, pouvoir que Duplessis lui a concédé avec servilité⁷⁴. On retrouve un jugement semblable du côté de Michael Behiels, qui accuse Duplessis et son gouvernement d'avoir « bloqué la modernisation des institutions publiques et parapubliques pendant deux décennies⁷⁵ ». Notons également l'intervention de Dorval Brunelle, qui considère la société québécoise de l'époque comme une « société civile soumise

⁷⁰ Michel Sarra-Bournet, « Duplessis et la pensée économique de l'Église », dans Alain G.-Gagnon et Michel Sarra-Bournet (dir.), *Duplessis : entre la Grande Noirceur et la société libérale*, Montréal, Québec Amérique, 1997, p. 173.

⁷¹ *Ibid.*, p. 179-180.

⁷² Gérard Boismenu, « Le duplessisme : substrat social d'une alliance politique de classe », dans Gagnon et Sarra-Bournet (dir.), *Duplessis*, p. 297.

⁷³ *Ibid.*, p. 304-305.

⁷⁴ Jacques Rouillard, « Duplessis : le Québec vire à droite », dans Gagnon et Sarra-Bournet (dir.), *Duplessis*, p. 190-191.

⁷⁵ Michael Behiels, « Duplessis, le duplessisme et la prétendue reconstitution du passé », dans Gagnon et Sarra-Bournet (dir.), *Duplessis*, p. 319-320.

à un pouvoir provincial nationaliste et conservateur⁷⁶ ». Le clivage entre les deux tendances semble tenir à un écart entre les générations.

En 2009, un nouvel effort collectif pour repenser le duplessisme et la Grande Noirceur est déployé lors du colloque organisé par Lucia Ferretti et Xavier Gélinas à l'occasion du 50^e anniversaire de la mort de Duplessis. L'ouvrage offre un riche éventail d'études traitant de sujets des plus diversifiés. La question des relations entre l'Union nationale, les évêques et le clergé est toutefois pratiquement absente. Le seul texte effleurant le sujet est celui de Lucia Ferretti et Maélie Richard, qui s'attarde au rôle de Duplessis comme député de Trois-Rivières. Sans exagérer l'étendue de l'alliance entre l'Église et l'État, les deux auteures rappellent les liens qui unissaient Duplessis aux membres du clergé, en particulier ceux de sa circonscription électorale, une proximité qui prenait souvent la forme d'amitiés personnelles⁷⁷. Force est donc de constater que, dans cette relecture du duplessisme à laquelle les historiens s'adonnent depuis plus de deux décennies, l'Église est loin de se retrouver au centre des préoccupations des chercheurs.

Le cardinal Villeneuve

Parmi les contemporains comme parmi les historiens, un évêque aura, plus que tous les autres, la réputation d'être un allié de Duplessis. Il s'agit du cardinal Rodrigue Villeneuve, archevêque de Québec de 1931 à 1947. Bien qu'il soit sans conteste une des figures dominantes de la société québécoise de son époque, le cardinal n'a pas été à ce jour l'objet d'une biographie historique ou d'une étude approfondie qui aurait pu présenter une thèse solide sur le personnage. Les opinions les plus diverses ont été exprimées à son sujet et particulièrement en ce qui a trait à son rapport à la politique.

⁷⁶ Dorval Brunelle, « La société *illibérale* duplessiste », dans Gagnon et Sarra-Bournet (dir.), *Duplessis*, p. 343.

⁷⁷ Lucia Ferretti et Maélie Richard, « Maurice Duplessis : député de Trois-Rivières, 1944-1959 », dans Gélinas et Ferretti (dir.), *Duplessis*, p. 149-150.

Plusieurs historiens s'entendent sur la bonne relation unissant Villeneuve et le chef de l'Union nationale. Jacques Rouillard explique que le cardinal retrouve en Duplessis, « contrairement à Gouin et à Taschereau, l'homme dévoué à l'Église qui sera à l'écoute de son enseignement en matière civile⁷⁸ ». Yvan Lamonde voit également dans le gouvernement de Duplessis une restauration de la tradition puisqu'il scelle « une entente d'appui réciproque du conservatisme politique et religieux⁷⁹ ». Léon Dion présente le cardinal comme un allié de Duplessis, à qui il a apporté un « soutien paternel et indéfectible » et sur qui il exerçait une influence qu'aucun autre évêque n'aura jamais après lui⁸⁰. Conrad Black affirme, pour sa part, que le cardinal est le « mécène » de Duplessis, celui qui l'a appuyé « dans les bons et les mauvais moments⁸¹ ». Lita-Rose Betcherman n'hésite pas à parler d'amitié pour décrire la relation unissant Villeneuve à Duplessis⁸². Cette perception d'une entente entre les deux hommes a d'ailleurs fait une incursion dans la culture populaire grâce à la téléserie *Duplessis* de Denys Arcand⁸³.

Une idée de l'époque, toujours présente dans l'historiographie, est que la loi du cadenas aurait été inspirée par le cardinal Villeneuve. L'idée a été véhiculée et perpétuée par les contemporains de Duplessis, qu'ils soient ses adversaires, comme le journaliste Jacques Hébert⁸⁴, ou ses alliés, comme le curé Pierre Gravel, de Boischatel⁸⁵. Robert Rumilly cite cette opinion comme un fait sans mentionner ses

⁷⁸ Rouillard, « Duplessis : le Québec vire à droite », p. 197.

⁷⁹ Yvan Lamonde, *La modernité au Québec*, t. 1 : *La crise de l'homme et de l'esprit 1929-1939*, Montréal, Éditions Fides, 2010, p. 208.

⁸⁰ Dion, *Québec 1945-2000*, p. 16, 22.

⁸¹ Black, *Duplessis*, t. 1, p. 307.

⁸² Lita-Rose Betcherman, *Ernest Lapointe: Mackenzie King's Great Quebec Lieutenant*, Toronto, University of Toronto Press, 2002, p. 228.

⁸³ Denys Arcand, *Duplessis*, Montréal, VLB éditeur, 1978.

⁸⁴ Jacques Hébert, *Duplessis, non merci !*, Montréal, Éditions du Boréal, 2000, p. 100.

⁸⁵ Raymond Paradis, *Nous avons connu Duplessis*, propos recueillis par Raymond Paradis, Montréal, Éditions Marie-France, 1977, p. 85.

sources⁸⁶. Cette idée semble aller de soi au point où divers auteurs, tels que Yvan Lamonde⁸⁷ et Lita-Rose Betcherman⁸⁸, l'affirment sans toutefois l'étayer. Jean-Claude Racine et François Rocher l'ont répétée récemment dans leur chapitre du collectif dirigé par Xavier Gélinas et Lucia Ferretti⁸⁹. D'autres historiens, tels que Michael Behiels⁹⁰ et Jacques Rouillard⁹¹, ne vont pas jusqu'à déclarer que le cardinal a directement inspiré la loi du cadenas, mais affirment que ce sont les pressions qu'il a exercées sur le premier ministre qui ont mené à sa rédaction et à son adoption. Conrad Black et Bernard Saint-Aubin rapportent la déclaration de Duplessis selon laquelle il aurait agi de façon à répondre à la volonté du cardinal, mais ne semblent pas y prêter foi⁹². La seule recherche sur le sujet semble avoir été menée par Andrée Lévesque. La source utilisée est une lettre de Villeneuve à Duplessis lui annonçant la formation d'un comité d'étude « secret » sur les activités communistes dans la province. La lettre étant datée du 19 janvier 1937 et la loi du cadenas présentée à la Chambre le 17 mars, l'auteure juge que le comité secret a porté fruit⁹³. Les archives de Duplessis comme celles du cardinal Villeneuve ne contiennent toutefois aucune trace d'échanges subséquents entre les deux hommes. Rien n'indique que l'archevêque de Québec ait réellement soumis un rapport au premier ministre, encore moins que ce rapport ait recommandé l'imposition de la loi du cadenas.

⁸⁶ Rumilly, *Maurice Duplessis et son temps*, t. 1, p. 458.

⁸⁷ Lamonde, *La modernité au Québec*, p. 209.

⁸⁸ Betcherman, *Ernest Lapointe*, p. 228.

⁸⁹ Jean-Claude Racine et François Rocher, « Duplessis vu d'Ottawa », dans Gélinas et Ferretti (dir.), *Duplessis*, p. 268.

⁹⁰ Michael D. Behiels, *Prelude to Quebec's Quiet Revolution: Liberalism versus Neo-Nationalism, 1945-1960*, Kingston, McGill-Queen's University Press, 1985, p. 228.

⁹¹ Jacques Rouillard, *Histoire du syndicalisme québécois*, Montréal, Éditions du Boréal, 2004, p. 67-68.

⁹² Black, *Duplessis*, t. 1, p. 272 ; Saint-Aubin, *Duplessis et son époque*, p. 235.

⁹³ Andrée Lévesque, *Virage à gauche interdit : les communistes, les socialistes et leurs ennemis au Québec 1929-1939*, Montréal, Éditions du Boréal Express, 1984, p. 138, 169-170.

Le fait que le cardinal soit perçu comme un allié de Duplessis amène nécessairement à le considérer comme un adversaire des libéraux. Dans sa biographie de Louis-Alexandre Taschereau, Bernard Vigod accuse le cardinal d'avoir pris parti pour l'opposition lors des élections de 1935⁹⁴. À l'instar de nombreux libéraux de l'époque, il considère que le voyage du cardinal en Europe pendant la campagne électorale visait à laisser ses prêtres libres d'appuyer publiquement l'Union nationale.

Parmi les facteurs ayant motivé l'appui de l'Église à Duplessis, on a mentionné leur opposition commune au suffrage féminin lorsque celui-ci est adopté en 1940⁹⁵. Les négociations entre le cardinal et le premier ministre Adélard Godbout sont toutefois peu connues en raison de l'absence de sources écrites. Sur ce point, Jean-Guy Genest (1996) se base sur des entrevues réalisées en 1967 avec Alexandre Larue, secrétaire particulier du premier ministre, et avec Thérèse Casgrain. C'est de cette dernière qu'est venue l'idée que Godbout avait mis fin à l'opposition du cardinal au suffrage féminin en le menaçant de démissionner en faveur de Téléphore-Damien Bouchard, l'ardent ministre anticlérical⁹⁶. Genest n'explique malheureusement pas comment Casgrain a été mise au courant de ces tractations. Cet épisode est également rapporté par le Collectif Clio dans son *Histoire des femmes au Québec depuis quatre siècles*⁹⁷. Encore une fois, Thérèse Casgrain est citée. Karine Hébert rapporte la manœuvre en citant le Collectif Clio⁹⁸. Micheline Dumont, Denyse Baillargeon et Jocelyn Parent répètent la chose sans citer leurs sources⁹⁹. Le récit est devenu

⁹⁴ Vigod, *Taschereau*, p. 292-293.

⁹⁵ Sarra-Bournet, « Duplessis et la pensée économique de l'Église », p. 177.

⁹⁶ Genest, *Godbout*, p. 154.

⁹⁷ *Ibid.* ; Collectif Clio, *Histoire des femmes au Québec depuis quatre siècles*, Montréal, Quinze, 1982, p. 364.

⁹⁸ Karine Hébert, « Une organisation maternaliste au Québec : la Fédération nationale Saint-Jean-Baptiste et la bataille pour le vote des femmes », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 52, n° 3 (hiver 1999), p. 340.

⁹⁹ Micheline Dumont, *Le féminisme québécois raconté à Camille*, Montréal, Éditions du remue-ménage, 2008, p. 80-81 ; Denyse Baillargeon, *Brève histoire des femmes au*

célèbre au point d'être mentionné dans certains manuels scolaires¹⁰⁰. Les mémoires de Thérèse Casgrain sont pourtant à ce jour la seule source relatant l'événement. On ne le retrouve pas dans les mémoires de politiciens proches de Godbout, tels que le conseiller législatif Hector Laferté ou le ministre Téléphore-Damien Bouchard lui-même¹⁰¹. Les archives de l'archevêché de Québec et celles du premier ministre ne contiennent aucune trace ou mention de cet incident diplomatique. En revanche, la correspondance du cardinal et de Godbout permet de croire que le différend s'est résolu amicalement et non à la suite d'une menace¹⁰². Racontés trente ans après les faits, il se peut que les souvenirs de Thérèse Casgrain aient été embrouillés par le passage du temps.

L'entente Godbout-Villeneuve, telle que racontée par Casgrain, laisse également entendre que le clergé s'est lancé dans une campagne sans merci contre le suffrage féminin, ce qui serait un nouvel exemple de l'animosité des prêtres à l'égard du Parti libéral. Encore une fois, cet élément n'est pas documenté. Le Collectif Clio parle d'une campagne « virulente » de la part du clergé, mais ne cite que l'opposition personnelle du cardinal Villeneuve¹⁰³. Jean-Guy Genest affirme que le clergé s'est distingué dans la campagne contre le vote des femmes, mais ne cite que le seul exemple de l'abbé Pierre Gravel, qui a prononcé une conférence sur le sujet et encouragé la section locale de la Société Saint-Jean-Baptiste à protester auprès du gouvernement¹⁰⁴. Il considère la campagne de l'abbé Gravel comme un « exemple type ». Quant

Québec, Montréal, Éditions du Boréal, 2012, p. 143-144 ; Jocelyn Parent, *Histoire de la laïcité au Québec : avancées et reculs*, Mirabel, éd. par l'auteur, 2012, p. 63.

¹⁰⁰ Laurent Laplante, *La démocratie, je l'apprends*, Sainte-Foy, Éditions Multimondes, 2000, p. 13-14.

¹⁰¹ Téléphore-Damien Bouchard, *Mémoires de T. D. Bouchard*, Montréal, Éditions Beauchemin, 1960, 3 vol. ; Hector Laferté, *Derrière le trône : mémoires d'un parlementaire québécois, 1936-1958*, Sillery, Éditions du Septentrion, 1998.

¹⁰² Lettre de Rodrigue Villeneuve à Adélar Godbout, 6 mars 1940, Archives de l'archidiocèse de Québec, « Relations externes », « Gouvernement du Québec ».

¹⁰³ Collectif Clio, *Histoire des femmes au Québec*, p. 363.

¹⁰⁴ Genest, *Godbout*, p. 152-153.

aux journaux catholiques, quelques textes épars sont cités, mais ne suffisent pas à illustrer cette « campagne » contre le suffrage féminin. Encore une fois, des exemples sont érigés en règle.

Bien qu'on ne doive pas rejeter d'emblée les témoignages sous prétexte qu'il ne s'agit pas de sources écrites, on doit se demander s'ils sont conformes à la réalité, telle que dépeinte par les autres sources. Thérèse Casgrain mentionne dans ses mémoires que les journaux catholiques se sont violemment opposés au projet de loi du gouvernement et que la menace de Godbout de démissionner en faveur de Bouchard aurait amené le cardinal Villeneuve à mettre fin aux articles violents sur le sujet¹⁰⁵. Ce phénomène aurait pu être facilement vérifié par une revue de presse. Les articles s'opposant au vote des femmes dans *L'Action catholique* de Québec et *Le Droit* d'Ottawa ne sont pourtant ni violents ni nombreux¹⁰⁶. Quant au *Devoir* de Montréal, il confine le débat à la page féminine, et la rédaction y publie des lettres exprimant les deux points de vue¹⁰⁷. Toutefois, l'idée que la misogynie de l'Église catholique en ait fait la principale adversaire du suffrage féminin semble aller de soi au point où elle n'a pas à être vérifiée.

¹⁰⁵ Maryse Darsigny, *L'épopée du suffrage féminin au Québec (1920-1940)*, Montréal, Université du Québec à Montréal, 1990, p. 26.

¹⁰⁶ Eugène L'Heureux, « Suffrage féminin », *L'Action catholique*, 20 janvier 1940, p. 4; Eugène L'Heureux, « Le Discours du Trône », *L'Action catholique*, 21 février 1940, p. 2; Eugène L'Heureux, « À propos du suffrage féminin », *L'Action catholique*, 1^{er} mars 1940, p. 4; Camille L'Heureux, « Le discours du Trône à Québec », *Le Droit*, 21 février 1940; Charles Gautier, « Au jour le jour », *Le Droit*, 4 mars 1940; Camille L'Heureux, « M. Godbout tient à son projet », *Le Droit*, 6 mars 1940.

¹⁰⁷ « Résolution des Fermières de Saint-Valérien », *Le Devoir*, 2 mars 1940; « Les Fermières et le vote des femmes », *Le Devoir*, 5 mars 1940; « Contre le vote des femmes à Québec », *Le Devoir*, 15 mars 1940; « Cercle des Fermières de Saint-Constant », *Le Devoir*, 19 mars 1940; « À propos du suffrage féminin », *Le Devoir*, 25 mars 1940; « Le suffrage féminin », *Le Devoir*, 26 mars 1940; « À propos de suffrage féminin », *Le Devoir*, 3 avril 1940.

Conclusion

Si les opinions les plus divergentes ont été exprimées sur l'implication politique du clergé et sur les relations entre l'Église et l'État, le sujet n'a pas vraiment fait l'objet de recherche ou il ne l'a été que partiellement. Nous avons montré que, sur plusieurs points, les historiens ont simplement rapporté les informations diffusées par Robert Rumilly et par Conrad Black. Des thèses ont été formulées sur la participation du clergé aux élections de 1935, sur la relation entre le cardinal Villeneuve et Maurice Duplessis ou encore sur la position de l'Église à l'égard des différents partis politiques, sans que les sources ne les appuient.

Les relations entre l'Église et l'État nous semblent un sujet trop vaste et trop complexe pour n'être analysé que partiellement dans des monographies traitant de sujets divers, comme celles dont il a été question ici. Nous avons montré que la thèse d'Antonin Dupont, pour plusieurs raisons, ne rend pas compte adéquatement des faits. Les autres ouvrages cités abordent bien la question, mais celle-ci n'étant pas située au cœur de la recherche, elle est analysée superficiellement, et les jugements des auteurs semblent parfois erronés. On a conclu à la sympathie presque unanime du clergé pour l'Union nationale sans avoir examiné la participation des prêtres aux élections autrement que par quelques exemples pris, ici et là, dans les journaux. On a également déduit certaines motivations des sympathies politiques du clergé en n'utilisant que quelques témoignages et écrits éparpillés. On a porté mille et un jugements sur les allégeances politiques des évêques en n'utilisant que des données fragmentaires, souvent sans même avoir eu la possibilité de consulter leurs archives. Les recherches devront être plus approfondies pour confirmer ou infirmer certaines idées reçues.

En l'absence de sources, les historiens ont souvent utilisé des exemples particuliers pour conclure à une tendance générale. C'est ainsi que les deux seuls exemples de l'abbé Pierre Gravel et du curé Édouard-Valmore Lavergne paraissent suffire à montrer que le clergé dans son ensemble a participé aux élections de 1935 aux côtés de

l'Union nationale. Une lettre de félicitations d'un évêque adressée à Duplessis au lendemain d'une victoire suffit à prouver qu'il existe entre eux une relation harmonieuse. Le témoignage d'une seule personne (rappelons l'exemple de Thérèse Casgrain) peut être considéré comme une vérité absolue s'il concorde avec la thèse d'un auteur.

Ce bilan historiographique illustre la difficulté pour l'historien de s'éloigner des préjugés de son époque. Si la mémoire du gouvernement Duplessis s'est suffisamment estompée pour permettre de le réévaluer avec objectivité, la mémoire de l'Église catholique est, quant à elle, toujours bien vivante et nourrie de souvenirs difficiles qui noircissent encore son image. Cette perception que nous entretenons d'une Église misogyne, raciste, passéiste et autoritaire nous pousse à accepter facilement certaines idées, sans que celles-ci ne soient vérifiées ou appuyées par les archives documentaires. Les archives religieuses, qui s'ouvrent progressivement aux chercheurs, permettent de jeter un regard nouveau sur cette période que nous comprenons encore mal à force de la malmener.